



# Tournoi qualificatif à la Coupe de France des territoires Beach Handball

**SAMEDI 24 JUIN 2023**



## Cahier des charges

Dossier de participation et d'organisation

Appel à candidatures

Date limite de dépôt de dossier :

**Le lundi 15 mai 2023**



## Préambule

*Chers(es) ami(e)s,*

*Vous trouverez dans ce document le cahier des charges concernant le tournoi qualificatif qui se déroulera le **samedi 24 juin**, pour la coupe de France des territoires du 07, 08 et 09 juillet 2023.*

*Cette nouvelle organisation régionale marque non seulement une grande avancée dans le développement de notre activité mais aussi une volonté ligue très forte de voir le Beach handball s'inscrire pleinement dans le territoire de l'Occitanie.*

*Deux possibilités s'offrent à vous :*

- > Vous souhaitez **participer** au tournoi qualificatif, veuillez remplir la fiche d'intention (**annexe 1**), Merci de remplir une fiche d'inscription par équipe.*
  
- > Vous souhaitez **organiser** le tournoi qualificatif, merci de remplir la fiche d'organisation (**annexe 2**) et renvoyer un dossier d'organisation répondant au cahier des charges à l'adresse suivante [6100000.beach@ffhandball.net](mailto:6100000.beach@ffhandball.net)*



## L'équipement

Pour le tournoi qualificatif **4 terrains minimums sont nécessaires pour accueillir une capacité de 12 équipes soit 6 équipes féminines et 6 équipes masculines.**

### L'aire de jeu

Rectangle de surface plane de 27 x 12 m recouvert d'une épaisseur d'au moins 40 cm de sable fin nettoyé. Un espace libre de 3 m minimum doit entourer l'aire de jeu.

### Le marquage

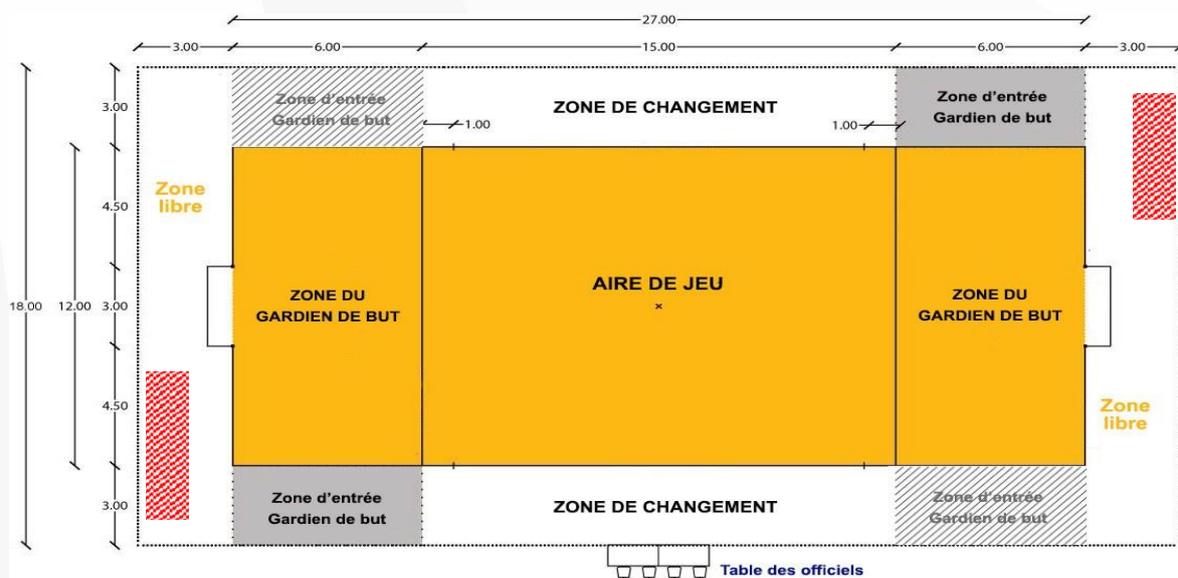
Les lignes doivent être ancrées dans le sable à chaque coin et à l'intersection de chaque ligne de sortie de but/ligne de touche avec des fixations.

### Douches et points d'eau à proximité des aires de jeu

L'installation de points d'eau doivent être prévue sur le lieu de compétition de manière à ce que les athlètes puissent se rafraîchir et/ou se désensabler après les matchs et remplir les gourdes.

### Rangement sur l'aire de jeu

L'organisateur devra installer deux aires de rangement sur chaque terrain (voir schéma ci-après) d'une dimension de 3 x 1 m avec un bac permettant de déposer les affaires de chaque équipe.



### **Buts de compétition**

Ils seront en structure acier ou aluminium et ancrés dans le sol, de dimensions 3 x 2 m avec filet.

### **Ballons**

La taille des ballons :

Taille 1 (diam. 16,5 cm - 280 à 300 grammes) => seniors féminines

Taille 2 (diam. 17,5 cm - 340 à 360 grammes) => seniors masculins

### **Délimitation de l'aire de jeu**

L'organisateur devra baliser et/ou protéger l'aire de jeu afin d'éviter toute intrusion pour assurer la protection des joueurs-ses et arbitres.

### **Les arbitres, délégués, secrétaires et chronométreurs**

Les arbitres seront désignés par Maxime Gandon (réfèrent arbitral ligue). Sur le tournoi 8 binômes seront présents, ainsi qu'un juge arbitre qui sera le réfèrent de la compétition, il définira les formules sportives et définira le classement. Chaque arbitre recevra une indemnisation financière, ainsi qu'une dotation en équipement.

### **La table de marque**

À chaque table devront être mis à disposition : 2 chronomètres ; un affichage de score visible par tous ; 4 cartons de temps-mort.

### **Espace réservé en cas de joueur-se disqualifié**

En cas de disqualification d'un-e ou des joueurs-ses pendant la rencontre, l'organisateur devra prévoir un espace en tribune ou à proximité du terrain pour asseoir le(s) joueur(s)-ses exclu(s).

## **Les équipements techniques**

### **Sonorisation**

L'organisation mettra à disposition une sono et un micro afin de diffuser de la musique et des informations tout au long de la compétition.



## Locaux techniques

### Espaces couverts-toilettes

L'organisateur devra prévoir sur le site de la compétition des espaces aux joueurs, arbitres, dirigeants en cas de chaleur importante, de pluie, pour pouvoir se changer. Il devra aussi prévoir sur le site de compétition un espace toilettes.

### Défibrillateur semi-automatique

Un défibrillateur semi-automatique devra être accessible aux abords des terrains.

## Divers

### Buvette et restauration

Dans le respect des dispositions réglementaires légales, l'organisateur peut mettre en place une buvette et un espace de restauration. Les délégations renseigneront l'organisateur 2 semaines avant pour communiquer le nombre de repas. Le paiement du repas est à la charge des participants. **Dans le cadre de la philosophie de la pratique du Beach Handball, la consommation et l'abus d'alcool sont interdits à proximité des terrains.**

### La responsabilité environnementale

Lors du tournoi, vous vous engagez à mettre en œuvre des opérations de tri sélectif. Vous prêterez attention sur la collecte des déchets sur le site. D'autres actions environnementales peuvent être mises en place, par exemples : (la collecte de mégots et du plastique, l'utilisation des emballages réutilisables pour les buvettes). Vous préconisez aux participants de venir sur le lieu de rencontre avec des moyens de mobilité douce pour se rendre sur la compétition. (co-voiturage, train, vélo...)

## Organisation

Une semaine avant le tournoi se tiendra une réunion en visioconférence avec les responsables de chaque délégation pour définir les poules de compétition par un tirage au sort en direct.

Une réunion technique aura lieu le 24/06 matin avant le tournoi afin de diffuser aux équipes :

- L'organisation, le schéma de la compétition, le planning des matches, les lieux et la désignation des arbitres, les principes du fair-play, le rappel des règles du tournoi



## Feuille de match

Les feuilles de match peuvent être en format papier, l'organisateur vous fournira un nombre suffisant d'exemplaires pour tout le long de la compétition. Nous préconisons, l'utilisation d'un lieu dédié avec une tente, un ordinateur et une imprimante afin de faciliter le déroulement des matchs.

## Moyens humains à mettre en œuvre

L'organisateur s'entourera de bénévoles et/ou salariés tout au long de la préparation et du déroulement de la compétition. Ci-dessous quelques exemples non exhaustifs de postes devant être tenus par l'organisateur :

- Le directeur du site de compétition,
- Le responsable compétition et plateau (gestion de la compétition, implantation des matchs, classements,),
- Un responsable de la compétition,
- Le responsable sécurité,
- Le responsable communication,
- Le responsable logistique (maintenance des équipements techniques chargée d'intervenir à tout moment en cas de défektivité d'un ou plusieurs équipements techniques des installations sportives ...),
- Un animateur pour toute la compétition

La ligue distribuera des t-shirts floqués à l'ensemble du STAFF pour faciliter leur repérage de sur l'événement.

## Accueil des équipes

### Transport des équipes

Le transport des équipes est à la charge des participants.

## La compétition

### Nombre de joueurs(ses)

Chaque équipe sera composée de 10 joueurs(ses). Chaque équipe devra disposer de maillots. En cas de couleur de maillots similaires entre deux équipes, la ligue fournira à une équipe un jeu de couleurs. La couleur des spécialistes et GB devra se différencier des autres joueurs(ses).

## Formule

Chaque équipe jouera au minimum 3 matchs. La formule de la compétition s'adaptera au nombre de 6 équipes filles et les 6 équipes garçons présentes.

## La communication

### Visuel de l'événement

La ligue fournira une affiche de l'événement. Tout autre support de communication réalisé par l'organisateur devra faire apparaître les logos de la ligue. À l'issue du tournoi l'organisateur devra transmettre des photos et vidéos à l'adresse suivante :  
[6100000.beach@ffhandball.net](mailto:6100000.beach@ffhandball.net)

## Sécurité médicale

Il appartient à l'organisateur de prévoir la surveillance médicale de la compétition avec un service de secouristes qui sera équipé :

- D'un nécessaire médical de premier secours, à un emplacement spécifique près des surfaces de compétition et à l'abri du public en vue des premiers soins à apporter en cas d'accident,
- D'une infirmerie pour le public, facilement accessible pour le public
- D'un défibrillateur devra être mis à disposition dans chacune des installations utilisées

## Finances

Les frais liés à l'organisation sont à la charge de l'organisateur.